

COMMUNE DE LUZE
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 Février 2017

Liste des présents:

ABRY Jacques, STEIB Éric, DUHOUX Gilbert, GRESSARD Jean-Paul, ROESS Odile, RONCONI Aurélie, VUERLI Sandrine, , SURLEAU Étienne, ROBERT Julien, VALLADONT Carole,

Excusés: VAILLAUD-PREVOT Émeline, LISTRAT Serge, DAVIS Marc, DAYMA Vaimiti, TOZZI David

Ordre du jour:

- Demandes de subvention à la commune
- Travaux à soumettre au concours financier de la DETR 2017
- Rapport annuel de la CLECT,
- Convention de transfert des équipements communs des Terrasses du Mont-Vaudois
- Programme de travaux en forêts pour 2017,
- Divers

Le maire Jacques Abry ouvre la séance.

- Demandes de subvention à la commune :

- Quatre demandes sont étudiées :

Pour l'ADAPEI, l'Association Marine « Le ballon de L'espoir», la Banque Alimentaire du Doubs de Haute Saône et du Territoire de Belfort, sur proposition du maire, le conseil municipal, décide à l'unanimité de ne pas donner suite à ces demandes qui n'émanent pas d'organismes communaux.

Pour l'entente sportive de la Haute Lizaine Pays d'Héricourt, une subvention sera accordée lors du vote du budget 2017, en contrepartie des activités mises en place pour les enfants d'âge scolaire.

- Demande de subvention au titre de la DETR 2017 :

Le Maire propose que le concours financier de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2017, soit sollicité pour les travaux de mise en conformité des bâtiments communaux pour l'accessibilité des personnes handicapées. Pour cette année une première tranche de travaux pourrait concerner 3 bâtiments :

- Mairie : Aménagement de l'accès depuis la cour, mise en place d'une signalisation y compris à l'intérieur du bâtiment, mise en conformité des WC handicapés, suppression des ressauts dans le hall du rez-de-chaussée.

- Temple : Réfection de l'escalier dont l'installation d'une rampe, création d'une porte latérale pour accès handicapés avec accès par une rampe depuis la cour de la mairie.

- École : Mise en place d'une signalisation intérieure, mise en conformité de l'escalier, mise en conformité des WC pour PMR.

Pour ces travaux estimés à 58 980,00 € HT soit 70 776,00 € TTC, il est proposé de demander une subvention DETR de 40 % du HT, soit 23 592,00 €. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

- Rapport annuel 2016 de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des charges Transférées.)

- Approuvé à l'unanimité,

- Convention de transfert des équipements communs des Terrasses du Mont-Vaudois :

- Le maire est autorisé à signer avec NEOLIA une première convention de transfert à la commune des équipements communs du lotissement " Les terrasse du Mont-Vaudois".

- Programme de travaux en forêt pour 2017 :

- Approbation des propositions faites par l'ONF concernant les travaux dits "d'investissement" pour un montant de 6 190,00 € HT,

- Les travaux dits "de fonctionnement" seront réalisés par le personnel communal sous contrôle de l'agent de l'ONF.

- Divers:

- Ouverture d'un crédit de 11 000 € au BP à l'article 6718 «Dépenses exceptionnelles» pour paiement de l'achat de la licence IV du restaurant BODO, et le paiement d'une servitude de passage de réseaux publics sur la propriété de Monsieur Livolant rue Pierre Carmien.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

- Ouverture d'un crédit de 500 € au budget assainissement 2017 pour annulation de mandats sur l'exercice antérieur.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

- Sortie du domaine public d'un l'excédent d'emprise de voirie rue des Étambois en vue d'une vente à Mme Gaussin.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

La séance se termine à 22h15,

Le Maire
Jacques Abry